

EXERCICE 2023

CONSEIL ACADÉMIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Séance du 14 novembre 2023

DÉLIBÉRATION n°2023-14

Le conseil académique s'est réuni le mardi 14 novembre 2023 en séance plénière, sur convocation de la Présidente du conseil académique, adressée le mercredi 8 novembre 2023 (envoi aux membres d'un projet d'ordre du jour le 30 octobre 2023).

Point de l'ordre du jour :

5. Désignation de représentants étudiants dans les cellules d'écoute VSS et discrimination

.....

Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'université,
Vu la délibération n°2022-05 du conseil d'administration du 31 janvier 2022 modifiée,
Vu la délibération n°2022-71 du conseil d'administration du 11 juillet 2022 modifiée,
Vu l'appel à candidature envoyé le 26 octobre 2023,
Vu les candidatures reçues,

Exposé de la désignation :

Des sièges étant vacants dans les cellules d'écoute, le conseil académique doit procéder à la désignation de représentants étudiants, conformément aux délibérations susvisées, comme suit :

- 1 siège à la cellule d'écoute, d'accompagnement et de veille contre les violences sexuelles et sexistes (hors cycle de doctorat) ;
- 1 siège à la cellule d'écoute, d'accompagnement et de veille contre les discriminations, les violences et le harcèlement des étudiants (cycle doctorat).

Résultats de la désignation :

- cellule d'écoute, d'accompagnement et de veille contre les violences sexuelles et sexistes :

<p>Nombre de membres constituant le conseil : 80 Nombre de membres en exercice : 70 Quorum : 35 Membres présents : 33 Membres représentés : 19 Total des membres présents et représentés : 52</p>	<p>Candidat 1 : 6 voix Candidat 2 : 28 voix Candidat 3 : 3 voix Candidat 4 : 3 voix Candidat 5 : 3 voix Candidat 6 : 5 voix Candidat 7 : 2 voix Candidat 8 : 0 voix</p>
<p>DECOMPTE DE VOIX Abstentions : Votants : 52 Blanc(s) ou nul(s) : 2 Votes exprimés : 50 Majorité requise : 26</p>	

- cellule d'écoute, d'accompagnement et de veille contre les discriminations, les violences et le harcèlement des étudiants : faute de candidat, l'étude de ce point est reportée à une séance ultérieure

Pièces jointes :

- lettres de candidature.

Fait à Tours,
La Présidente,

